

Brunet  
Marie ..

Fille légitime.

Par mil huit cent quarante cinq, le Sept Avril à onze heures et demie, nous soussignés, notaires, département du Loiret, officiers de l'état civil, Deligny, à Comperre, ledit Guillaume Brunet, marinier, âgé de trente un ans, demeurant à Briere, rue des Bouches. Lequel nous a déclaré que Marie Bardin, son épouse, âgée de vingt quatre ans, demeurant avec lui, Est accouchée, dans leur domicile, le jour d'hoir, à onze heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté & au quel il a donné le prénom de Maria. Des quelles déclarations et présentations nous avons dressé acte en présence des témoins Jérôme Pradier, âgé de trente trois ans & Olivier Guédon, également âgé de trente ans, tous deux mariniers demeurant à Briere, ainsi du dicté, témoins qui ont signé avec nous. Ledit Guillaume Brunet a déclaré en la forme, & en requiert, après lecture faite du présent acte. / s. /

Jean Marie Olivier Guédon  
L. Coenlhar Deligny  
Pradier